

La Pactoise - n°150

DATE DE PARUTION

FEVRIER 2022

Le mot du Maire : Mr Laurent ILTIS

Chères Pactoises et Pactois,

J'ai à nouveau plaisir à m'adresser à vous. Je profite naturellement de cette tribune pour vous renouveler mes vœux les meilleurs de bonheur, de prospérité et naturellement de santé pour vous-même et vos proches.



Je n'ai pu vous recevoir dans notre salle des fêtes comme le conseil municipal et moi-même le souhaitions. Nous en sommes navrés mais, une nouvelle fois, les raisons sanitaires nous en ont empêchés. La crise sanitaire se poursuit malheureusement avec toutes les incertitudes qui l'accompagnent. Pour autant, il n'est pas question de se résigner et de ne pas garder espoir.

La nouvelle vague de COVID 19, son ampleur, son périmètre ont profondément modifié le paysage actuel de notre pays. Nous en ignorons encore l'étendue des conséquences à venir. Mais, à titre personnel, je suis confiant quant à la capacité de notre pays de faire face à ce type d'évènement majeur. La France a toujours su répondre à des tourments profonds.

Pour notre village, nous avons décidé d'anticiper, de prévoir dans la mesure du possible, de nos possibilités, les conséquences directes ou indirectes sur nos services, sur vos attentes. Ainsi, certains de nos employés ont été orientés vers l'optimisation des services dus à la personne : par exemple, en ce qui concerne notre école, nous avons organisé un triple service à la cantine. Nous avons également planifié la présence de nos deux secrétaires de mairie de façon à assurer une continuité du service.

Nous avons imaginé des plans de substitution pour palier à des défections de dernières minutes de manière à n'arrêter aucun service.

Sur un plan matériel, nous avons acheté un purificateur d'air, un détecteur de CO2 afin de contrôler la qualité de l'air que respirent nos enfants. Nous échangeons au quotidien avec les représentants des parents d'élèves, avec les institutrices. Il s'agit d'une préoccupation majeure pour nous.

Parallèlement, nous continuons à avancer pour le bien commun. Les travaux de la cure sont à présent terminés et c'est une véritable réussite tant la gageure était importante. Nous avons tenu les délais initiaux malgré les difficultés d'approvisionnement, de livraison, de prix des matériaux. Nous sommes désormais en mesure d'ouvrir VOTRE cabinet médical. C'est prouesse, car cela en est une, que d'ouvrir un cabinet de deux médecins généralistes dans un désert médical, qui plus est dans une période telle que celle que nous vivons.

J'ai le plaisir de vous inviter à son inauguration le samedi 12 mars à 10h30 et je compte vivement sur vous pour être nombreux à cet évènement majeur pour notre village.

Nous avons voté également, la réalisation d'une aire de jeux pour nos enfants. Cette aire de jeux, multi générationnelle sera modulable et évolutive. Nous nous engageons à développer durant la seconde partie du mandat, cette zone de détente au profit de tous. Nous commençons par nos plus jeunes, les 2 à 12 ans, puis, au cours des années à venir, nous offrirons à nos adolescents différents agrès. Nous imaginons un parcours sportif, des tables et bancs pour agrémenter cette zone.

Nous poursuivons également le fleurissement de notre village : vous avez déjà pu constater la présence de plusieurs bancs. Ce dispositif sera encore développé. Nous avons également réceptionné un terrain gracieusement offert par M. DILAS Michel. Ce terrain, à l'entrée sud du village sera transformé en jachère florale. Mr NAFFETAT et notre agent technique s'attacheront à la création d'un mur floral de plantes médicinales au niveau de la cure.

Un collectif de pautois s'est également engagé à fleurir la « zone » parking face à la salle Meillon. Bien évidemment nous accompagnons ce collectif.

Une nouvelle coiffeuse reprendra le salon laissé vacant depuis Septembre (ouverture prévue le 12 mars). Notre village redevient attractif, puisque plusieurs projets nous sont parvenus (menuisier, photographe...). C'est une fierté qui nous honore et nous oblige.

Enfin, nous allons organiser à nouveau le cross des jonquilles (course pédestre autour du village). Cette course sera la vôtre.

Je clôture ces propos en vous renouvelant mes vœux de prudence.

Le Maire, L. ILTIS

INAUGURATION DU CABINET MÉDICAL

Nous sommes très fiers de vous annoncer que l'ancienne cure est à présent rénovée en cabinet médical! Le couple de **médecins généralistes Diégo LOPEZ et Béatrice LOPEZ-MINARDI** ont démarré leur activité le 21 février et l'**infirmière Aurélie CHAMPENOIS** ouvrira ses portes à partir du 1er mars.

Mr Le Maire, les membres du Conseil Municipal vous convient à l'**inauguration du cabinet médical** situé au 33 montée de l'Eglise, le **Samedi 12 mars, à 10h30.**

Elle sera accompagnée d'une **exposition photos**, retraçant les différentes étapes des travaux.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi, Salle du Foyer Rural.



Nous comptons grandement sur votre présence!

PARRAINAGE CIVIL

SAMEDI 22 JANVIER à 15 heures, la jeune **Charline CARROT**, accompagnée de sa famille proche, s'est présentée devant Monsieur le Maire pour célébrer son parrainage civil.

Après un petit mot d'accueil, Monsieur le Maire a déclaré que la jeune fille recevait une marraine Mme CARROT Lydie, et un parrain Mr LHERM Julien, domiciliés à ST MAURICE L'EXIL.

On notera que Charline est la fille de Madame CARROT Céline, conseillère municipale, domiciliée Route de Sonnay.

Sans nul doute que ce fut un grand jour, car cette journée était non seulement la journée de son parrainage civil, mais aussi de son anniversaire, le jour de ses 10 ans.

Monsieur le Maire a félicité Charline, lui souhaitant une très belle soirée.



La jeune Charline, entourée de ses parents, parrain, marraine et Mr Le Maire.



DÉCÈS

Madame Danièle SZOPINSKI,
le 11 décembre 2021, à l'âge de 80 ans.

« Danièle, notre mère, a rejoint son mari le samedi 11 décembre 2021, domiciliée à Pact depuis 1978. Elle y aura vécu, dans cette maison au terrain triangulaire, une vie faite de départ et de retour, où nous avons le plaisir de tous s'y retrouver en fin d'année.

Maman, nous te souhaitons un dernier repos de la part de tes enfants et de tes petits-enfants ».

Texte de Laurent et Christian, ses enfants.



Madame Marie-Francine RUMIANO, dite Françoise,
le 05 janvier, à l'âge de 80 ans.

« Nous venons d'apprendre avec tristesse le décès de Françoise Rumiano, trésorière du club Automne Ensoleillé de 2005 à 2019. Le club présente ses sincères condoléances à toute sa famille ».

Texte du Club Automne Ensoleillé.

Madame Marcelle CONJARD, née ROUX,
le 20 janvier 2022, à l'âge de 94 ans.

« Maman est née le 30 décembre 1927 à Pommier de Beaurepaire, à la Bissera où tu as grandi avec ta sœur et ton père.

Après avoir obtenu ton certificat d'études en 1941, tu as participé aux travaux de la ferme.

Avec tes cousines, cousins et amis, tu aimais aller cueillir le muguet, danser au son de l'accordéon de ton frère dans une cuisine ou une grange.

En 1955, tu as épousé Joseph Conjard de Pact; vous vous êtes installés à Lyon, mais vous n'appréciez pas la vie citadine et vous êtes rapidement revenus vivre à Pact. Au fil des ans, les enfants sont arrivés : Liliane en 1956, Christian en 1958 et Pascal en 1964.



La vie a passé et à la retraite de papa, les loisirs se sont faits plus nombreux : petits voyages, sorties ou restaurant et parties de cartes.

Papa est parti le 21 juillet 2010, tu as surmonté cette épreuve avec courage bien entourée par tes enfants.

Après l'accident de Christian le 19 mars 2018, c'est bien à contre cœur que nous avons dû te placer à la Maison d'Accueil Notre Dame des Roches à Anjou. Bien accompagnée par le personnel soignant, tu t'es habituée assez vite à ta nouvelle vie.

Comme un déclic, c'est avec tes 94 ans que ton état de santé s'est vraiment dégradé.

Le 20 janvier, dans ton sommeil, tu es partie rejoindre ton Jo ».

Texte de Liliane, sa fille.

La Pactoise adresse ses plus sincères condoléances aux familles.

CLUB AUTOMNE ENSOLEILLÉ



Le 15 décembre, le Club Automne Ensoleillé avait prévu son repas de Noël. Malheureusement pandémie oblige il a préféré l'annuler. Les 40 adhérents inscrits sont venus récupérer leur repas à emporter à la salle. 5 dames et 2 messieurs ont reçu fleur ou chocolat pour leur anniversaire.

Merci à Damien notre boucher et Philippe notre boulanger pour leur aide.

Reprise du club mercredi 5 janvier en respectant toujours les consignes sanitaires.

Le club présente à toutes et tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

VISITE ANNUELLE DE L'ÉCOLE DE PACT

Le 23 Novembre s'est déroulée, à l'école de Pact, la visite annuelle des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN) : Philippe NAFFETAT et Yves GUILLOT (également anciens instituteurs). Celle-ci s'est effectuée en compagnie de Claudine ULMER, directrice de l'école et de Thierry PERONO, adjoint au Maire.

Cette visite porte notamment sur l'état des locaux, la sécurité, le chauffage et l'éclairage, le mobilier scolaire et le matériel d'enseignement ainsi que l'hygiène.



Photo (de gauche à droite) : T. PERONO, P. NAFFETAT, C. ULMER, Y. GUILLOT



ENQUÊTE DE L'INSEE

Nous vous informons que l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise de février à avril 2022, une enquête statistique sur les ressources et conditions de vie des ménages.

Dans le cas où vous feriez parti de l'échantillon de près de 22 000 logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire, vous serez interrogés par un enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle. Vous serez prévenus au préalable par courrier et informés du nom de l'enquêteur. L'enquête se déroulera en face-à-face ou par téléphone.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous réserverez aux enquêteurs.

MARCHE NOCTURNE

Le vendredi 10 décembre a eu lieu une déambulation nocturne organisée par la mairie.

Malgré les conditions sanitaires et la météo incertaine, une soixantaine de personnes y ont participé. Après une marche de 5km environ autour du village, les randonneurs équipés de lampes frontales et de gilets jaunes, se sont dirigés vers la salle du foyer rural. Grâce à l'organisation du Sou des Ecoles, ils ont pu y déguster une délicieuse **soupe à l'oignon** préparée par notre boucher Damien PERONO.

Une très belle réussite qui présage un renouvellement de l'opération l'an prochain !



Membres du Sou des Ecoles



BASCULE AUTOMATIQUE SUR « TousAntiCovid »

Une fois à jour dans vos vaccinations, si vous utilisez l'application « TousAntiCovid » sur votre smartphone, bonne nouvelle : vous n'avez aucune démarche spécifique à réaliser. La bascule est en effet automatique.

Si vous n'utilisez pas l'application, mais que vous avez conservé votre certificat vaccinal imprimé, rien à faire non plus : votre document sur lequel est inscrit votre QR code fait office de passe vaccinal.

Vous pouvez également retrouver votre attestation en vous rendant sur votre espace personnel [Ameli.fr](https://www.ameli.fr) ou sur le [portail SI-DEP](#) pour le certificat de rétablissement.

Enfin, ceux qui ne disposent pas de connexion Internet ou d'imprimante peuvent demander de l'aide auprès de leur pharmacien ou leur médecin.



ASSOCIATION DE LA REP

« Le dimanche 6 février, nous avons organisé notre traditionnel repas de la REP (Rénovation de l'Eglise de Pact). Et comme l'année dernière hélas, nous avons dû remplacer le repas en salle par une formule de repas à emporter.



Malgré le côté moins convivial de cette solution, vous avez été nombreux à nous rester fidèles (plus de 150 repas préparés). Soyez en ici chaleureusement remerciés. Cette nombreuse participation va nous permettre de démarrer rapidement l'important chantier de rénovation du plafond et des murs de notre église, travaux prévus de longue date, mais très coûteux. Le plafond sera sans doute rénové dès cette année, et cela grâce à vous tous. Je terminerai en vous remerciant encore pour votre soutien, au nom de tous les bénévoles de notre association, et en vous disant bien sûr ... à l'année prochaine ».

Alain PERDOUX, Président de la REP.



ACCA de PACT

L'association a réalisé une **matinée Caillettes / charcuterie le dimanche 6 février.**

Malgré les conditions sanitaires en vigueur, le succès a été au rendez-vous. La préparation des 1430 caillettes et des 2000 saucisses et gueuses s'est déroulée sur 2 jours, vendredi et samedi. Merci à tous les volontaires, actifs ou retraités, pour leur active participation.

La distribution des commandes (photo) s'est faite au stade. Que du bonheur pour les papilles !



A vos agendas !

L'ACCA maintient sa traditionnelle MATINÉE BOUDIN LE DIMANCHE 6 MARS.

Les bons de commande sont disponibles en mairie et dans les commerces de Pact; ils seront à transmettre **avant le vendredi 25 février.** La distribution aura lieu salle du foyer rural.

Et retour des traditions, une **buvette** permettra échanges et retrouvailles.

Bienvenue aux nouveaux Pactois, qui pourront découvrir cet évènement et faire de belles connaissances!

ENREGISTREMENT INFORMATISÉ DES ARMES SUR LE SIA

(Système d'Information sur les Armes)

Le SIA a pour objet de répertorier toutes les armes en circulation sur le territoire français, simplifier les démarches administratives et sécuriser les données. Ces formalités existaient déjà sous format papier dans AGRIPPA mais les exigences de traçabilité des armes sont désormais optimisées à l'aide du SIA.

Qui est concerné ? Le SIA concernent les 5 millions de détenteurs d'armes à feu (50 000 en Isère) qui comprennent les chasseurs, les licenciés sportifs, les clubs et associations ainsi que les professionnels (policiers, armuriers, etc.) et les non licenciés (héritiers par exemple). Seuls les chasseurs (actifs ou non) ont accès pour l'instant au SIA depuis le 08 février 2022.

Plus d'info : www.chasse38.com/le-sia-nouveau-systeme-denregistrement-des-armes

Accès au SIA : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>



SAVATE / BOXE FRANÇAISE

STAGE : Les 21 et 22 décembre dernier s'est tenu un stage de boxe française, organisé par Roland VALLA, président du Club de St Maurice l'Exil le « Lion Samauritain », avec passage de grade pour ceux qui le souhaitaient.

A cette occasion a été installé un ring dans la salle du foyer rural.

La Pactoise remercie chaleureusement le club pour cette initiative!



Nous rappelons que les cours de boxe ont lieu dans la salle du foyer rural les :

- Mardis et mercredis de 18h à 19h (cours adultes).
- Mercredis de 17h à 18h (cours enfants : 6-12 ans).

Plus d'infos au 06.81.13.63.32.



ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Avis de recrutement !

L'Armée de l'Air et de l'Espace, via le secrétariat du CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) de Grenoble, a le plaisir de vous transmettre l'avis de recrutement pour :

- la classe de CAP aéronautique
- la classe de première (générale, technologique, professionnelle et aéronautique)
- la classe de terminale (générale et technologique)

Pour accéder au site de l'établissement, rendez-vous sur : www.eetaa722.fr

Renseignements auprès du CIRFA de Grenoble : 04 76 76 22 22



La solution santé mutualisée

Association ACTIOM

RAPPEL : L'association ACTIOM (Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) propose de vous rencontrer afin d'effectuer un comparatif de votre mutuelle et des tarifs négociés qu'elle propose.

Le rôle de l'association ACTIOM est de représenter les intérêts de ses adhérents dans ses actions responsables et solidaires en négociant avec ses partenaires mutualistes des contrats collectifs à adhésions facultatives destinés aux administrés qui doivent souscrire une mutuelle individuelle.

- Conseil et analyse des contrats
- Calculs et simulations des garanties
- Accompagnement personnalisé (adhésion, résiliation, modification ...)

Sur Rendez-vous le **Vendredi de 10h à 12h**

Mairie de PACT

Tel : 04 74 84 87 60

Demandez gratuitement un devis pour une mutuelle !



PERMANENCE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Afin de vous aider dans vos **démarches en ligne**, une permanence est assurée à la Maison du Département de Beaurepaire, par Laurie JALABERT, actuellement en Service Civique.

Vous pouvez la joindre au 04 37 02 24 80.

Permanences le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h sur rendez-vous.

LEVÉE DU PORT DU MASQUE À L'EXTÉRIEUR



**Depuis le 02 Février,
le port du masque
en extérieur
n'est plus obligatoire
sur le département
de l'Isère**



OUVERTURE D'UNE MISSION LOCALE À BEAUREPAIRE

Depuis le 3 janvier 2022, la Mission Locale d'Isère Rhodanienne a ouvert une antenne permanente à Beaurepaire.

Elle propose :

- √ un espace multimédia,
- √ une offre de services à destination des jeunes,
- √ la présence d'un agent local d'insertion pour un suivi renforcé des allocataires du RSA,
- √ des permanences assurées par différents partenaires de l'insertion et de l'emploi

Adresse : 22 avenue des Terreaux, 38270 Beaurepaire

Tel : 04 12 04 31 62 / **E-mail :** beaurepaire@mlir38.org / **Site web :** www.mlir38.org

Horaires : 8h30/12h30 - 13h30/17h00, du lundi au jeudi

AIDE AU FINANCEMENT DU BAFA



En 2022, la CAF de l'Isère propose une nouvelle aide aux jeunes pour financer leur Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA) :

- √ 200 € pour la session de formation générale
- √ 200 € pour la session d'approfondissement

Conditions pour bénéficier de cette aide :

- Être âgé de 17 à 25 ans,
- Avoir un quotient familial inférieur à 800 €
- S'inscrire à une session BAFA auprès d'un des organismes de formation partenaires de la CAF.
- Choisir une session de formation sur l'année 2022

Fonctionnement :

La CAF verse l'aide aux organismes de formation. Pour en bénéficier, il faut donc directement contacter les organismes de formation partenaires de la CAF.



Pour plus d'informations :

www.caf.fr > Ma caf (38000) > Offre de service > Enfance et jeunesse
> Le brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (Bafa).

OUVERTURE DU SALON DE COIFFURE le 12 MARS

La Pactoise a le plaisir de vous annoncer la réouverture prochaine du salon de coiffure, le samedi 12 mars.



Céline MOREIRA
et Ketty, son ouvrière

Le choix de la reprise s'est porté sur **Céline MOREIRA**, titulaire d'un BP depuis 2000 et propriétaire du salon **L'Alliance pour Pl'Hair** à Valence. Après avoir effectué quelques travaux de rafraîchissement, Céline rouvrira donc les portes du salon avec des coupes Hommes, Femmes et enfants.

Ancienne habitante et bouliste de Pact, Céline avait effectué son stage de CAP dans ce même salon en 1995/1996. Petite fille de Roland et Suzanne Dumont et de Roger et Lydia Colson de Primarette, elle souhaitait étendre son activité dans sa région d'origine.

Ce salon sera un espace où la détente et le bien-être seront un point d'honneur. Céline Moreira met le respect du cheveu et de la fibre capillaire en 1ère ligne, c'est pourquoi elle vous proposera des prestations spécifiques et personnalisées.

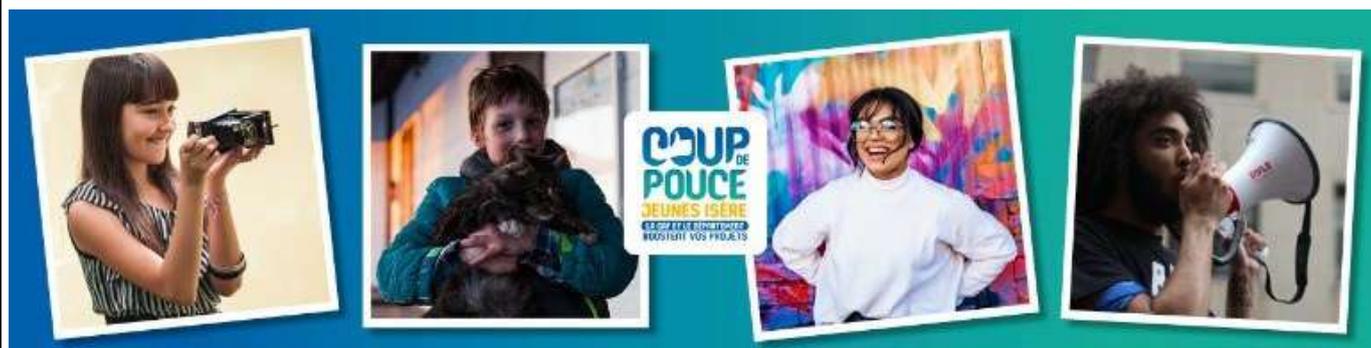
Adresse du salon : L'alliance pour Pl'Hair, 30 chemin des Morelles, 38270 Pact

Tel : 04 74 59 97 21 / **E-mail :** lalliancepourplhair@gmail.com

Horaires : lundi & vendredi (8h-18h) / mardi, mercredi & samedi (sur rendez-vous)

Fermé le jeudi

COUP DE POUCE JEUNES ISÈRE



La Caf de l'Isère et le Département s'unissent pour **soutenir financièrement des initiatives**, individuelles ou collectives, **portées par des jeunes isérois de 11 à 25 ans** : c'est le dispositif Coup de Pouce Jeunes Isère !

Les projets doivent être déposés sur la plateforme participative gratuite Wweeddo avant le 29 avril 2022. Les jeunes devront ensuite les présenter devant un jury en mai 2022. En quelques étapes, les jeunes, accompagnés par vos structures ou en autonomie, deviennent acteurs de leurs projets !

Plus d'informations sur www.wweeddo.com



ATTENTION

AUX FAUX SITES ADMINISTRATIFS !

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur le site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

et **UNIQUEMENT** sur ce site !

ATTENTION ! Certains autres sites internet proposent aussi leur aide pour la réalisation de ces dernières. Ces sites trompeurs proposent de réaliser les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais "d'assistance en ligne", de "traitement du dossier" ou encore de "tâches administratives automatisées". Or, sur le site officiel de l'ANTS, l'Agence nationale des titres sécurisés, les démarches sont gratuites.

Informez vous sur ces dangers et sur le vrai prix de la carte grise.



ACHAT D'ENERGIES

Restez vigilant face au démarchage !

Depuis la fin des confinements, le démarchage téléphonique, et à domicile a repris de plus belle. Certaines pratiques sont douteuses, voire frauduleuses.

Quelques conseils :

- ◆ Demandez la carte professionnelle du démarcheur et demandez-lui pour qui il travaille exactement, notez son nom et numéro de téléphone
- ◆ Ne signez aucun document, ne fournissez aucun RIB et ne payez rien le jour même
- ◆ Ne lui donnez pas une de vos factures d'énergies
- ◆ Ne communiquez pas votre numéro de compteur
- ◆ Ne cédez pas à la pression de « l'offre valable uniquement aujourd'hui »
- ◆ Méfiez-vous du motif de la visite (sondage, étude...)

Si vous êtes intéressé, ne signez rien dans la précipitation, dites au démarcheur que vous allez réfléchir sur le devis qu'il a établi.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

NOUVEAUTÉS !!

√ La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée jusqu'à 6 semaines avant le scrutin (et non plus au 31 décembre de l'année précédent le scrutin):

- Présidentielles : avant le 04 mars 2022
- Législatives : avant le 6 mai 2022

√ Sur le site du service public, possibilité pour le citoyen de :

- vérifier sa situation électorale
- S'inscrire en ligne sur les listes électorales



Pour tout renseignement, rendez-vous sur :

www.service-public.fr (rubrique « Papiers-Citoyenneté », « Elections »)

ASSO AMANDANSE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE



ASSO
AMANDANSE
VOUS
SOUHAITE
BONNE ANNÉE
2022
Commencez
l'année
du bon pied!

DEMASQUEZ -VOUS!!!
A LA ZUMBA
POUR S'ABONNER
CONTACTEZ AMANDA
TEL : 0618488324

facebook Mandy Danse Bien-être

Made with PosterMyWall.com

Malgré le climat d'incertitude dans laquelle commence cette nouvelle année, il y a une certitude... Amanda continue à vous proposer des moments de partage dans la musique et la danse. Ses cours de Zumba vous laisseront avec un grand SMILE!!

Aujourd'hui encore plus que jamais, pour lutter contre ce virus, il faut bouger pour rester en forme!!! Bouger dans la bonne humeur, dans une ambiance de fête, pour faire du bien à son corps mais encore important pour se vider la tête!

A partir de janvier 2022 les tarifs sont :

- 120€ pour un cours
- 50€ le deuxième cours

Si vous venez à deux, 100€ pour un cours, et 50€ le deuxième cours. Possibilité de payer en 3 fois. Cours d'essai gratuit

Cours les jeudis soirs à la salle du Foyer rural :

- 19H Zumba Toning (la Zumba avec haltères légères)
- 19H45 Zumba

Plus d'infos contactez Amanda 06 18 48 83 24



2022, L'ANNÉE DE TOUS LES CHANTIERS POUR L'INTERCOMMUNALITÉ

Sylvie Dézarnaud, présidente de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, a annoncé dans le journal du « Dauphiné Libéré » de nombreux travaux pour cette année :

- ♦ Une **harmonisation du PLU** (Plan Local d'Urbanisme) à l'échelle du territoire sous deux ans
- ♦ Une **harmonisation du système de gestion de l'enlèvement des déchets ménagers** sur l'ensemble du territoire
- ♦ **Réflexion sur le développement durable** (gestion de l'eau, projet de création de la station multi-énergie de Salaise sur Sanne, gestion thermique des bâtiments communautaires...)
- ♦ **Rénovation du cinéma L'Oron de Beaurepaire**
- ♦ **Développement de services d'accompagnement** dans les domaines de l'emploi, la santé, l'économie et la petite enfance.

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT NUCLEAIRE

Pact fait partie des 137 communes du Plan Particulier d'Intervention de la centrale nucléaire EDF de Saint-Alban Saint-Maurice. Dans ce cadre, nous vous rappelons les 6 bons réflexes à avoir en cas d'alerte à la centrale.



6 réflexes pour bien réagir :

En cas d'accident nucléaire, c'est à chacun de faire preuve de sang froid et de responsabilité.

N° vert gratuit :

0 800 96 00 20

Site Internet :

www.distribution-iode.com

Enfants en danger ? Parents en difficulté ? Le mieux, c'est d'en parler !

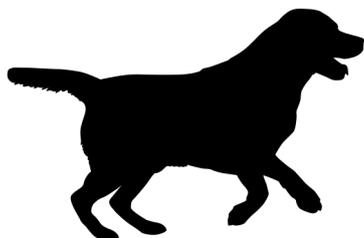
www.allo119.gouv.fr



C'est quoi être en danger ou maltraité?

C'est être tapé, insulté, harcelé, négligé, rabaissé, agressé par un adulte ou par un autre enfant ou adolescent.

<p>119 Tu peux nous appeler</p> <p>24h sur 24 tous les jours de l'année Appel gratuit et numéro invisible sur les factures de téléphone</p>	<p>Par tchat</p> <p>- lundis et vendredis de 17h à 21h. - mardis, mercredis et jeudis de 15h à 19h.</p>	<p>Pour nous écrire en ligne à tout moment, tu peux remplir notre formulaire</p> <p>Attention, ils sont traités du lundi au vendredi de 8h à 18h</p>	<p>Une plateforme d'échanges en langue des signes française est accessible</p> <p>du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h</p>
---	---	---	---



CHIENS ERRANTS !

Des incivilités ont été remarquées ces derniers temps chez certains propriétaires d'animaux, notamment la présence de chiens errants dans la commune et ses environs.

La mairie rappelle que tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de garde ou de protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix de celui-ci, est considéré comme errant. Et tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en « état de divagation ».

Au titre de son pouvoir de police générale, le maire est habilité pour mettre fin à l'errance ou à la divagation des animaux.

Les propriétaires sont donc tenus d'effectuer une meilleure surveillance de leurs animaux.



ATTENTION !

Vente illégale de petits drapeaux !!

Nous avons constaté sur la commune la venue de vendeurs proposant des ventes illégales de petits drapeaux sur la voie publique, à destination des automobilistes essentiellement.

N'hésitez pas à contacter la Gendarmerie au 17 !



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dimanche 27 Février : Repas offert aux Pactois âgés de + de 70 ans

Dimanche 06 mars : Matinée boudin de l'ACCA

Vendredi 15 avril : Carnaval de l'école

Samedi 23 et dimanche 24 avril : Vogue (à confirmer)

Dimanche 1er mai : Cross des Jonquilles

Dimanche 08 mai : Commémoration du 08 mai 1945

Dimanche 26 juin : Repas de la chasse organisé par l'ACCA



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

L'AGENCE POSTALE de PACT est ouverte :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi

8h30 à 11h30 (départ du courrier à 8 H 30)

Ouverte le 1er mercredi du mois

Fermée le 1er samedi du mois

Adresse : 285 grande roue, 38270 PACT

Tel : 04 74 84 66 42

En cas d'urgence, rendez-vous à la POSTE à BEAUREPAIRE



MAIRIE DE PACT

Horaires d'ouverture :

MARDI DE 13 H 30 à 18 H

JEUDI DE 15 H à 18 H 30

VENDREDI DE 13 H 30 à 18 H

Mr le Maire reçoit le samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

Coordonnées :

Adresse : MAIRIE DE PACT - 38270 PACT

Tel : TEL 04 74 84 87 60 / E-mail : mairie.pact@entre-bievreethone.fr

La commission information :
Mme BERTINO MIREILLE
Mr HUNNIBAL BERNARD